



Document d'information tarifaire



Ces tarifs sont uniquement d'application pour les clients qui, au 31 août 2019, étaient déjà en relation avec ABN AMRO Bank N.V. et/ou sont entrés en relation avec ABN AMRO Bank N.V.

Nom du prestataire de compte: ABN AMRO Bank N.V.

Intitulé du compte: Compte à vue

Date: 01/02/2021

- Le présent document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible en annexe.

Service	Frais
Services de compte généraux	
Gestion par an	EUR 29,04
Ouverture	Pas de frais
Clôture	Pas de frais
Retraits d'argent en EUR	Pas de frais
Abonnement E-banking	Pas de frais

Paiements (à l'exclusion des cartes)	
Paiements SEPA	
Virements transmis par voie électronique	Pas de frais
Virements non transmis par voie électronique (formulaire standard)	EUR 0,30
Autres virements	EUR 30,25
Ordre permanent	Pas de frais
Domiciliation européenne (Sepa Direct Debit)	Pas de frais
Paiements SEPA entrants	Pas de frais

Paiements internationaux (NON-SEPA)	
Jusqu'à 12 500 EUR	EUR 30,25
De 12 500,01 EUR à 75 000 EUR	EUR 90,75
De 75 000,01 EUR à 250 000 EUR	EUR 151,25
À partir de 250 000 EUR	EUR 302,5
Paiements entrants	Pas de frais
Coûts correspondant	Selon le correspondant
Commission sur les taux de change	3 % sur le taux de change du jour
Cours d'achat et de vente de devises étrangères	Selon les conditions du marché, en ce compris la marge appliquée par ABN AMRO (0,30 % au maximum).
Cartes et espèces	
Première carte MasterCard Gold et cartes supplémentaires	EUR 120
Première carte MasterCard Business Silver et cartes supplémentaires	EUR 120
Frais de délivrance d'une carte en urgence	Carte EUR 50/ Code pin EUR 50
Découverts et services connexes	
Facilité de caisse	Selon les conditions du marché
Dépassement non autorisé	Un taux d'intérêt débiteur fixe de 9,50% p.a. (limité au maximum légal)
Crédit à la consommation	Veillez vous adresser à votre interlocuteur habituel pour obtenir le formulaire "Informations européennes normalisées en matière de crédit à la consommation"

Autres services	
Courrier (extraits de compte)	
Expédition par la poste (frais de port)	EUR 15,00 par an
Mise à disposition à l'agence	EUR 60,50 par an
Operations à distance	
Deux premiers digipass	Pas de frais
A partir du troisième digipass (par digipass)	EUR 72,60
Cheques	
Création de chèque bancaire (en euros)	
Frais de traitement	EUR 30,25
Création de chèque bancaire (autre devise que l'euro)	
Frais de traitement	Frais de traitement + commission de paiement
Frais de traitement	EUR 30,25
Commission de paiement	
Jusqu'à 12 500 EUR	EUR 30,25
De 12 500,01 EUR à 75 000 EUR	EUR 90,75
De 75 000,01 EUR à 250 000 EUR	EUR 151,25
À partir de 250 000 EUR	EUR 302,5
Encaissement de chèque national (en euros)	
Frais de traitement (montant minimum de EUR 500)	EUR 121
Frais de correspondance	EUR 16
Encaissement de chèque étranger (en euros)	
	Frais de traitement + commission de paiement + frais correspondant + Frais de correspondance
Frais de correspondance	EUR 9,68
Frais de traitement	EUR 13,90
Commission de paiement	
Jusqu'à 12 500 EUR	EUR 30,25
De 12 500,01 EUR à 75 000 EUR	EUR 90,75
De 75 000,01 EUR à 250 000 EUR	EUR 151,25
À partir de 250 000 EUR	EUR 302,5

Frais correspondant Banque	Selon le correspondant
Retour de chèque impayé	
Frais de traitement	EUR 48,4
Frais de correspondance	EUR 9,68
Confirmation Bancaire	
Client crédit	EUR 149,98
Client non crédit	EUR 74,99
Frais de recherche et certificats	
Historique des opérations	EUR 90,75 par année
Autres	EUR 181,50
Certificats	EUR 30,25
Autres frais en cas d'ordres de paiement spécifiques	
Rectification, annulation, recherche (sauf erreur de la Banque)	
Opération des 6 derniers mois	EUR 35 par ordre de paiement
Opération remontant à plus de 6 mois	EUR 50 par ordre de paiement
Traitement d'un dossier de succession	EUR 90,75

ANNEXE - LISTE DES SERVICES LES PLUS REPRESENTATIFS LIES A UN COMPTE DE PAIEMENT

Terme	Definition
Tenue de compte	Le prestataire de compte gère le compte en euros utilisé par le client.
Fourniture d'une carte de débit	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est prélevé directement et intégralement sur le compte du client.
Fourniture d'une carte de crédit	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte de paiement du client. Le montant Total correspondant aux opérations effectuées à l'aide de cette carte au cours d'une période convenue est prélevé intégralement ou partiellement sur le compte de paiement du client à une date convenue. Un contrat de crédit entre le prestataire et le client détermine si des intérêts seront facturés au client au titre du montant emprunté lorsqu'il s'agit d'une carte de crédit avec crédit renouvelable.
Fourniture d'une carte prepaid	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte de paiement du client et qui permet de stocker de la monnaie électronique. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est prélevé directement et intégralement du montant chargé sur la carte prepaid du client.
Retrait d'espèces en euros	Le client retire des espèces à partir de son compte en euros.
Retrait d'espèces dans une autre devise	Le client retire des espèces à partir de son compte dans une autre devise que l'euro.
Virement en euros	Le prestataire de compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, en euros dans la zone SEPA.
Ordre permanent	Le prestataire de compte effectue, sur instruction du client, des virements réguliers, d'un montant fixe, du compte du client vers un autre compte.
Domiciliation	Le client autorise quelqu'un d'autre (le bénéficiaire) à donner instruction au prestataire de compte de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Le prestataire de compte vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenue(s) entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier.
Facilité de découvert	Le prestataire de compte et le client conviennent à l'avance que le client peut aller en négatif lorsqu'il n'y a plus de liquidités sur le compte. Le contrat définit le montant maximal susceptible d'être emprunté et précise si des frais et des intérêts seront facturés au client.
Assurance-compte	Le prestataire de compte offre une assurance liée au compte du client.
Extraits de compte	Le prestataire de compte fournit une information sur le solde et les transactions du compte du client.